

***Nature pour tous* : un projet transfrontalier prend forme dans les bois du Jorat**

Le projet transfrontalier franco-suisse *Nature pour tous* vise à proposer des réponses concrètes aux personnes handicapées pour partir à la découverte des espaces verts. Plusieurs cheminements aménagés sont déjà ouverts en Suisse romande, aujourd'hui c'est au tour de l'étang de la Bressonne de lancer le programme lausannois. Une manifestation publique se déroulera le 14 juin prochain.

Soutenu par le programme INTERREG franco-suisse pour la période 2010-2013, le projet est porté par la Commune de Riddes (Valais) pour la Suisse et par la Communauté de Communes du Pays de Fillière pour la France, en partenariat avec la Ville de Lausanne, l'Office de tourisme intercommunal du Pays de Fillières et l'Office national français des forêts. Réalisés en étroite collaboration avec les usagers, plusieurs sites de Suisse romande font partie du projet: le sentier des sens à Riddes (Valais), un parcours didactique ouvert aux personnes malvoyantes, ou le sentier Handi Cap & Nature de Villars-Tiercelin (Vaud).

un nouvel accès pour l'étang de la Bressonne

Aménagé sur d'anciens pâturages marécageux, l'étang de la Bressonne a été classé en réserve naturelle et inauguré en 1988. Afin de préserver les richesses naturelles, une partie des chemins ont été fermés et une palissade d'observation ornithologique installée. Deux places de parc pour handicapés sont créées ainsi que l'aménagement d'un sentier adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR). Le cheminement relie l'étang au Chalet-à-Gobet sur une longueur de 1'400m. Pour compléter cet équipement, des panneaux d'information viennent d'être apposés sur le parcours, accompagnés d'un système de fléchage et d'un [guide téléchargeable](#) sur le site de la Ville.

journée-découverte dans les bois du Jorat

Le 14 juin prochain, la Ville de Lausanne et ses partenaires proposent une manifestation pour faire connaître le projet *Nature pour tous* à un large public.

Au programme, plusieurs rendez-vous auxquels les médias sont cordialement invités:

- 10h-11h : visite commentée du parcours à pied (voir plan annexé)
- 11h-12h : inauguration du sentier de l'étang de la Bressonne (idem)
- 14h30-16h : table ronde sur le thème de l'accessibilité de la nature pour tous (idem)
- 16h -21h30: animations, stands, places de pique-nique à disposition (idem)

Pour la région lausannoise, deux actions concrètes sont également à l'étude: la création d'un parcours didactique sur le thème de la vigne dans le domaine viticole communal de Château Rochefort à Allaman, et un cheminement dédié aux arts visuels dans le parc lausannois de l'Hermitage. Un cartoguide intitulé « 7 jours-7 sites » est disponible sur le site Internet www.naturepourtous.ch.

Dès l'automne 2013, le fruit des différentes expériences franco-suisse sera disponible sous la forme d'un guide technique destiné aux maîtres d'ouvrages et concepteurs désirant réaliser des aménagements spécifiques en milieu naturel.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire :

- Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 42 00
- Etienne Balestra, service des parcs et domaines, 079 455 81 80
- François Godi, administrateur du volet suisse de *Nature pour tous*, 079 271 34 87

Lausanne, le 10 juin 2013